

QUESTIONS FRÉQUENTES

Que fait Centraide du Grand Montréal?

Centraide vise à briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans la région du Grand Montréal, c'est-à-dire à Laval, sur l'île de Montréal et sur la Rive-Sud.

Qu'est-ce qui distingue Centraide?

- Centraide intervient localement et possède une réputation solide au Québec depuis plus de 40 ans.
- Il se concentre sur la prévention de la pauvreté en misant sur la génération montante.
- Il crée des collaborations et partenariats entre différents joueurs de la communauté (écoles, réseau de la santé, arrondissements).
- Il n'apporte pas uniquement un soutien financier aux organismes, mais également un accompagnement dans leur organisation et leur fonctionnement.
- Il prend soin d'identifier, en collaboration avec les partenaires de chacun des quartiers qu'il dessert, les besoins les plus urgents à combler.
- Les décisions sur l'attribution des fonds sont prises par des comités composés de bénévoles et d'experts.

Pourquoi devrais-je investir avec Centraide du Grand Montréal?

Votre don à Centraide sera investi stratégiquement là où vous vivez, travaillez et élevez votre famille. La valeur ajoutée de Centraide réside dans l'ampleur de son réseau d'organismes et dans la profondeur de son action globale qui permet d'atténuer les effets cumulatifs de la pauvreté chez les personnes vulnérables et leurs répercussions sur la génération future.

De plus, les quatre champs d'action de Centraide du Grand Montréal abordent les problèmes sociaux complexes auxquels notre communauté est confrontée, et Centraide s'engage à suivre un processus d'évaluation rigoureux et efficient.

Comment les décisions d'investissement sont-elles prises?

Centraide veut collaborer avec des organisations performantes et pertinentes dans le cadre d'une intention claire et circonscrite dans le temps. Le personnel qualifié et les bénévoles expérimentés prennent des décisions d'investissement en fonction des besoins de la communauté, de la recherche et des critères de financement. Centraide investit dans des organismes communautaires performants. Les critères de performance sont :

- Pertinence sociale
- Développement de stratégies favorisant des solutions durables
- Mesure d'impact
- Capacité de concertation
- Saine gestion et gouvernance efficace.

Quel pourcentage de mon don est investi dans la communauté?

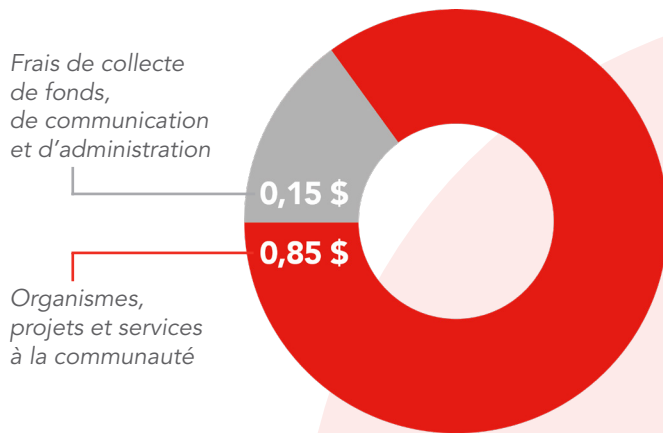
85 % de votre don est directement investi dans la communauté. Les coûts de la campagne annuelle et autres frais opérationnels sont de 15 %. Nos frais administratifs sont parmi les plus bas au Canada. L'Agence du revenu du Canada (ARC) considère que 35 % est une norme acceptable. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au Canada, Centraide du Grand Montréal dépose annuellement un rapport T3010 auprès de l'ARC, détaillant l'ensemble de ses activités de financement, les coûts d'exploitation connexes, la rémunération des dirigeants et les autres coûts. Les dernières données T3010 de l'ARC sont disponibles à l'adresse suivante : www.cra-arc.gc.ca.

Comment Centraide du Grand Montréal maintient-il les coûts si bas?

Nos coûts administratifs demeurent bas pour plusieurs raisons, notamment :

- Les 22 000 bénévoles en milieu de travail qui nous aident à mettre en place la campagne annuelle.

Questions fréquentes - suite



- Les quelques 160 bénévoles hautement qualifiés qui nous appuient dans la gestion et la gouvernance, la sollicitation lors de la campagne annuelle et l'allocation des fonds aux organismes.
- Les partenariats stratégiques qui nous permettent de mobiliser des ressources humaines supplémentaires sans aucuns frais comme le Programme des représentants délégués.

Je me sens obligé de donner, Centraide encourage-t-il cela?

Personne ne devrait se sentir obligé de donner. Chacun devrait avoir la possibilité de faire un choix éclairé.

Quand recevrai-je mon reçu d'impôt?

Les reçus fiscaux pour des dons ponctuels :

- Espèces : début d'année après encaissement.
- Carte de crédit et chèque : 3 semaines après encaissement.

Si votre don à Centraide est fait par déduction à la source, le montant prélevé durant l'année financière sera inscrit sur vos relevés d'impôt (T4 et Relevé 1).

Je n'ai pas les moyens de donner.

« Laissez-moi tout de même vous suggérer le don par déduction à la source. C'est la meilleure façon de donner puisque cela permet une répartition en petits montants sur chaque paie. De plus, les dons de bienfaisance vous donnent droit à un crédit d'impôt. **Par exemple, pour un don de 4 \$ par semaine, celui-ci ne vous coûtera que 2,67 \$ après impôt, soit 0,38 \$ par jour. »**

Je donne à d'autres.

« Saviez-vous qu'en donnant à Centraide du Grand Montréal, vous appuyez un réseau de près de 350 organismes, et donc, une multitude de causes et de personnes vulnérables à Montréal, à Laval et sur la Rive-Sud? Les organismes financés par Centraide soutiennent la réussite des jeunes, assurent l'essentiel, brisent l'isolement social et bâtissent des milieux de vie rassembleurs. »

Que je donne ou non, ça ne changera pas grand-chose.

« L'écart entre la situation de vie des mieux nantis et des personnes défavorisées s'accroît tout au long de la vie, d'où l'importance d'intervenir le plus tôt possible pour corriger cette trajectoire. Chaque don à Centraide est important. En s'ajoutant à celui de milliers d'autres personnes, il devient un levier puissant pour nos communautés. Chaque dollar donné à Centraide a un impact auprès des personnes dans le besoin. »

Personne ne crève de faim dans le Grand Montréal.

« C'est justement parce qu'il y a des organismes pour aider les gens en difficulté. Aussi, le visage de la pauvreté a changé. On retrouve maintenant partout des gens qui vivent sous le seuil de faible revenu. Ils sont de plus en plus nombreux, même dans des quartiers ou des secteurs considérés auparavant comme étant favorisés. Centraide appuie un réseau d'organismes capable d'aider ces gens à s'en sortir. »